



Rapport Moral et d'orientation

Une année de transition et de forte évolution, c'est ainsi que nous pouvons qualifier l'année 2019.

Des changements se sont opérés. Tout d'abord, une nouvelle gouvernance, avec une volonté de conduire une réorganisation interne qui sans être véritablement différente au niveau de son intensité a redistribué les rôles et affiché des stratégies nécessaires pour dynamiser l'institution dans sa politique de certifications et de l'alternance et faire évoluer les pratiques. Face à l'incompréhension et la peur du changement, il a fallu maintenir le cap et faire preuve de ténacité pour démontrer qu'il n'y avait aucun danger sinon l'obligation pour toutes nos composantes de s'inscrire dans une organisation vouée à progresser.

Le démarrage du projet stratégique a sans doute participé à redonner du sens à nos interventions. Il doit aider entre autres à affirmer et revendiquer une identité et définir une stratégie de communication sur un marché concurrentiel. Il a permis la mise en commun des idées et gageons qu'au moment où nous le terminerons nous serons fiers d'afficher une politique de formation ambitieuse, offensive et adaptée au contexte d'évolution.

Il est important de rappeler que l'équipe de direction n'a pas été complète, il a donc fallu s'adapter et gérer sur tous les fronts en interne et en externe. Néanmoins nous nous sommes rendu disponibles pour apporter notre contribution à l'extérieur, notamment en organisant l'animation des ateliers dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté.

La nouvelle gouvernance a dû aussi mettre les bouchées doubles et suivre un rythme accéléré pour proposer une offre de formation à la hauteur des évolutions relatives des diplômes d'état et jongler avec le paysage bouleversé de la formation professionnelle découlant de la loi du 5 septembre 2018 relative à « la liberté de choisir son avenir professionnel ». En conséquence, la question du développement de l'apprentissage a été l'une des préoccupations nous conduisant à une modification de nos statuts afin d'intégrer cette nouvelle donne dans nos offres de formation.

A cet effet, la mobilisation des employeurs est restée l'une de nos priorités et n'a pas produit les effets attendus, il reste encore à faire pour lever les hésitations, les interrogations sur les incidences financières..., nous n'avons pas encore réussi à convaincre sur cette mise en œuvre qui doit être perçue comme un investissement plutôt que comme une charge avec les possibilités d'ouvrir l'accessibilité aux diplômés par la voie de l'apprentissage.

En ce qui concerne l'IRTS de Mayotte, nous avons augmenté et diversifié notre capacité d'accueil afin de pouvoir répondre à des besoins criants de professionnels en travail social et avec le soutien du Conseil Départemental de Mayotte nous avons mis en place les moyens nous permettant de procéder aux travaux nécessaires de conformité et de sécurité suite à l'acquisition des nouveaux locaux, à noter que ce chantier a connu du retard, cependant nous pouvons dire qu'en 2019, nous avons travaillé avec des interlocuteurs à Mayotte

soucieux de préparer l'avenir et engagés pour le développement de la formation en travail social de leur territoire.

S'agissant du CREAL, malgré la signature d'un CPOM avec l'ARS, nous sommes encore dans une reconnaissance en demi-teinte par l'ANCREAL, de la particularité réunionnaise d'être géré par une association initialement organisme de formation. Cependant, la lisibilité du CREAL apparaît de manière plus concrète à en juger par le travail fourni autour des projets de recherche en action sociale liées aux besoins spécifiques des institutions sociales et médico-sociales.

Sur le plan financier, cette année de changement s'est révélée assez complexe et les démarches auprès de la Région Réunion se sont multipliées, pour chaque fois accélérer le processus de mise en paiement. Une situation qui ne contribue pas à permettre une gestion financière de notre association de manière sereine. Pour autant, le travail s'est poursuivi en s'appuyant en grande partie sur les différentes composantes de notre association, les administrateurs, la direction générale, les formateurs, les apprenants...mobilisés selon leurs compétences, leurs capacités d'adaptation, leur réactivité.

Aussi pour 2020 il nous faut :

- poursuivre nos objectifs de développement en matière de formation professionnelle en intégrant les réalités de notre environnement économique où il nous est surtout demandé d'entreprendre, d'innover ;
- faire évoluer nos modes d'interventions, notamment par le biais du numérique ;
- prendre en compte les apprenants qui sont en attente de formats de formation diversifiés, d'accompagnement à la mesure de leurs besoins et compétences ;
- travailler étroitement avec les employeurs pour porter le volet apprentissage et le concrétiser ;
- finaliser notre projet stratégique et communiquer en interne et en externe pour le faire vivre ;
- poursuivre les rencontres avec le partenaire financier principal pour une délocalisation conforme, adaptée et répondant à l'ambition de doter le territoire d'un véritable espace de formation en intervention sociale ;
- prendre la mesure d'un environnement concurrentiel et travailler à la consolidation de notre situation financière.

Chacun des niveaux de notre organisation prendra sa part de responsabilité dans un projet qui en train de s'écrire et devra le défendre avec force et détermination.

Jacqueline PAJANIANDY

Présidente ARFIS OI